

2023 – 17



CCAS DE LEZIGNAN-CORBIÈRES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre d'administrateurs en exercice : 16
Nombre d'administrateurs présents : 11
Nombre de votants : 12

Date de la convocation : 21 Novembre 2023
Secrétaire de séance : Mme Christine BENET

L'an deux mille vingt-trois et le 30 novembre 2023, à 11 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en la salle des mariages sous la présidence de M. Gérard FORCADA, Président du CCAS.

Étaient présents : Mme Christine BENET ; Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ ; Mme Mireille SANTINI ; M. Alain-Marc GARCIA ; Mme Marie-Claude MARTINEZ ; M Freddy NOLOT ; M. Bernard FUMET ; Mme Suzanne HERNANDEZ ; Mme Monique PUJAU ; Mme Bernadette FALCONETTI ; Mme Sylviane BERNAZEAU, M. Gérard FORCADA.

Étaient excusés : Mme Sylvie DANRE ; M. Gérard BLANC ; Mme Jacqueline TESSARO ; Mme Chantal JAOUÏ ; M. Denis ROUSSEAU.

Ont donné procuration : Mme Sylvie DANRE à Mme Mireille SANITINI.

OBJET : Opération « Lézibons » pour les personnes de 70 ans et plus

Vu les articles L.123-5 et L123-4-1 du code de l'action sociale et des familles.

En 2020, le repas annuel de fin d'année à l'intention des personnes âgées de 70 ans et plus a été remplacé par une action appelée « Lézibon » consistant à offrir un carnet de bons d'une valeur de 15 € utilisables uniquement chez les commerçants de la ville.

Cette action concerne 2098 bénéficiaires cette année et représente un coût de 30 000 €. Elle s'inscrit dans le cadre d'une solidarité sociale à deux niveaux en permettant d'apporter une aide aux aînés et aux commerces de la commune. Cette année, 1098 Lézibons ont été édités. Les Lézibons édités en 2022 non utilisés ont pu être réédités.

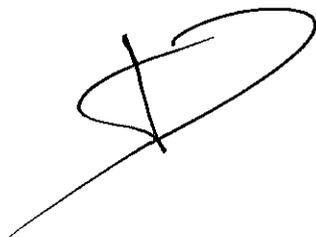
La demande a été servie.

Le Conseil d'Administration délibère à main levée, adopte à l'unanimité, approuve le renouvellement de cette action « Lézibon ». Il autorise le Président à procéder à la commande et au paiement des bons auprès de l'UCIAL, à valider l'utilisation telle que définie précédemment des bons qui n'auront pas été retirés ou délivrés.

Fait et délibéré le 30 novembre 2023.

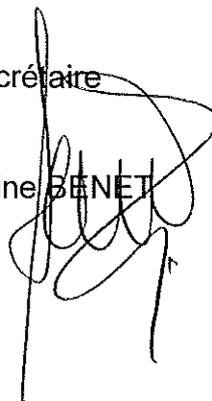
Le Président du CCAS

Gérard FORCADA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through it, and a long horizontal stroke extending to the left.

La secrétaire

Christine BÉNET

A handwritten signature in black ink, featuring a large, complex loop at the top, followed by several smaller loops and a long vertical stroke extending downwards.

Lézignan-Corbières, le 6 Novembre 2023

CCAS
42 Cours de La République
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

DEVIS LEZIBON 2023 R

Désignation	Quantité	Montant
5 000 chèques Lézipons d'une valeur faciale de 5€	1	25 000,00 €
Forfait réédition de 1098 chèques Lézipons d'une valeur faciale de 5€	1	32,00 €
<p><i>Détails :</i> <i>Chèques cadeaux de 5 €</i> - Avec logo Mairie de Lézignan-Corbières <i>CCAS</i> - Évènement : non précisez</p> <p><u>Sous réserve de la restitution des Lézipon a réédités</u></p>		
<p>(Pénalités pour retard de paiement 1,5 fois le taux d'intérêt légal) TVA non applicable, Article 293 du CGI</p>		
<p><u>Facture payable par tout moyen, à votre convenance</u> <u>Pour les virements, RIB sur demande</u></p>		<p><i>Bon pour commande</i> <i>Le Président du CCAS</i>  <i>Gerard FORCADA</i></p>
	Montant TTC	25 032,00 €

Service Comptabilité

21 NOV. 2023

N° *6232* *DA*

Union des Commerçants, Industriels et Artisans de Lézignan-Corbières

11 Rue Gustave Eiffel ZI de Gaujac- 11200 Lézignan-Corbières

Tél : 07 50 65 38 09 – Mail : secretariat.ucial@outlook.fr